

la dépopulation rapide des réserves indiennes dans la Colombie-Anglaise m'a frappé, et m'a inspiré l'idée de m'enquérir à leur sujet dans ma province. Je ne puis croire qu'ils soient traités comme ils devraient, au point de vue médical, et je prie vivement que l'on améliore ce service pour les Indiens de l'Alberta. Ils occupent de bons terrains ils ne manquent pas de fonds, et leur dépopulation si rapide ne témoigne guère en notre faveur. Pour dire le moins, nous n'avons pas raison de nous vanter d'un pareil état de choses, principalement parmi les enfants et la jeune génération indienne. L'on devrait en prendre un meilleur soin et le médecin devrait les visiter plus souvent. L'Indien ne se prête pas toujours aussi facilement que nous à l'intervention du médecin mais je prie le ministre de s'enquérir des raisons de cette situation et de voir s'il est possible d'y remédier. La situation est bien meilleure dans la réserve Sarcis. Je ne veux pas entrer dans les détails pour le moment; mais j'espère que le ministre ne manquera pas de s'occuper sérieusement de la chose, de faire suivre les Indiens bien attentivement de manière à ce qu'ils soient mieux soignés.

L'hon. M. STEWART: Pour l'information du comité, je dois dire que durant mon bref séjour au ministère de l'Intérieur, j'ai constaté que la tuberculose exerce beaucoup de ravages parmi les Indiens. Nous avons organisé un service d'inspection par des infirmières, et accru le personnel médical. Je crois que le traitement donné aux enfants aura d'excellents résultats, mais il va de soi que pour vaincre le fléau il nous faudra dépenser beaucoup plus que nous ne dépensons actuellement. J'espère toutefois que nous allons perfectionner le service et arriver à restreindre considérablement cette maladie parmi les Indiens du Canada.

M. McGIBBON: Le ministre aura-t-il l'obligeance de nous dire comment l'on procède lorsque la maladie se déclare? Le médecin est-il autorisé à envoyer le malade au sanatorium?

L'hon. M. STEWART: Oui.

L'hon. M. EDWARDS: A propos de la réserve que j'ai mentionnée tantôt, le ministre nous dirait peut-être s'il est vrai qu'une rixe survenue là au sujet d'un droit de passage a abouti à une décharge d'arme à feu sur un Indien.

L'hon. M. STEWART: Oui, c'a été une chicane assez grave, et les tribunaux sont [L'hon. M. Bennett.]

saisis de l'affaire. J'ignore ce qui en résultera. Ce fut assez sérieux à un moment donné.

(Le crédit est adopté.)

Instruction des Indiens, construction d'écoles comprises, \$1,900,080.

M. MILLAR: S'agit-il de constructions nouvelles ou de reconstructions, et en quels endroits?

L'hon. M. STEWART: Pour les deux. Nous avons construit plusieurs nouvelles écoles depuis cinq ans, et en avons achetées, en bon état, d'associations religieuses. En ce qui concerne l'éducation des Indiens, nous fournissons le local des pensionnats, et les diverses églises s'occupent de l'instruction avec des subventions.

M. LANCTOT: On m'a dit qu'en mon absence l'honorable député de Frontenac-Addington (M. Edwards) a dit que j'avais loué des terres des Indiens. Est-ce vrai?

L'hon. M. EDWARDS: Je n'ai pas dit que c'était un fait. J'ai demandé si c'était vrai ou non. Je suis heureux que l'honorable député soit ici; il peut déclarer si c'est exact.

M. LANCTOT: Je répondrai à mon honorable ami que j'ai assez de terres dans ma paroisse pour me dispenser des terres des Indiens dans le moment.

L'hon. M. EDWARDS: Je ne doute pas que ce ne soit vrai, mais, naturellement, cela ne m'apprend pas si l'honorable député a loué quelque terrain des Indiens. Il dit "pas dans le moment", mais il ne dit pas s'il n'en a pas loué dans le passé. Il pourrait peut-être s'expliquer clairement.

M. LANCTOT: Je n'ai jamais loué de terrain sur la réserve de Caughnawaga. J'ai soixante et un ans, et ni moi ni mon père n'avons jamais loué aucune terre de la réserve de Caughnawaga.

L'hon. M. EDWARDS: Je n'ai pas dit que c'était l'honorable député mais le nom que l'on m'a donné est le même que le sien, et j'ai demandé au ministre si c'était celui de mon collègue. Je suis bien aise d'avoir la déclaration de l'honorable député. . .

M. LANCTOT: Peut-être est-ce quelque autre Lanctôt, non parent avec moi, parce qu'aucun de mes parents n'a jamais loué de terre des Indiens. S'il y en a un, et je ne le pense pas, je ne puis dire qui il est.

M. SMOKE: Est-ce qu'aucune partie du coût de la construction des nouvelles écoles de la réserve des Six Nations à Tuscarora est